LE PIONNIER

Journal publié par le SEMB SAQ
ÉDITION SPÉCIALE

La SAQ jamais privatisée sans la tenue d'un débat public

Mardi, le 4 juillet, à la Maison des vins de la Ville de Québec, notre pétition de 75,000 signatures et plus, recueillies partout au Québec, a été remise officiellement au ministre responsable de la Société des alcools du Québec, le ministre de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, M. Daniel Paillé, à l'occasion d'une conférence de presse.

Le ministre Paillé accompagné de son attachée politique, Reine Larose, sont accueillis par Ronald Asselin, responsable du succès de cette conférence de presse.

Entourés de journalistes, le ministre et notre président s'entendent sur le déroulement de la conférence de presse.

Jules clôt la conférence de presse par des remerciements au ministre et aux groupes et organismes qui se sont associés aux membres du SEMB pour faire de cette pétition un succès.

C'est la période des entrevues avec les journalistes. Jules répond à une question d'une journaliste de Radio-Canada sur l'étude de Robin Room qui démontre que les monopoles d'État sont les meilleurs garants de la Santé publique.

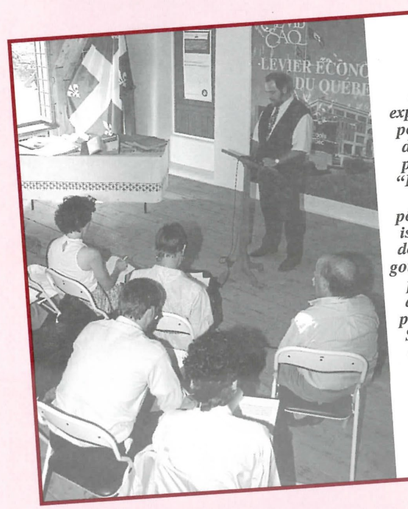

Jules explique le pourquoi de notre pétition. "L'idée de notre pétition est issue de la décision du gouvernement précédent de vouloir privatiser la Société des alcools du Québec."

Jules remet officiellement la pétition au ministre.

John Coones, président de l'OLBEU (la Société des alcools de l'Ontario) et Jules entourent le ministre Paillé devant la table sur laquelle ont été déposés les cahiers de pétition renfermant les plus de 75,000 signatures.

Le ministre tenait à avoir une photo en compagnie de Jules et Ronald.

Le ministre déclare "que la Société des alcools demeurera un tout tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas ce débat public advenant une menace de privatisation."

"Pour l'instant, la Société des alcools du Québec n'est pas une priorité pour le gouvernement. N'empêche que les Québécois devront un jour se poser la question s'ils veulent demeurer propriétaires de la Société. Ce qui est normal." - Daniel Paillé

On parlemente sur différents sujets. Nous apercevons ici le ministre Paillé, avec à ses côtés son attaché de presse, Julie Arcand, qui discute avec John Coones, Ronald et Jules.

Escorté de son attachée politique, Reine Larose, le ministre quitte la célèbre Maison de vins de la Place Royale à Québec non sans avoir au préalable glissé un mot à Serge D'Avignon sur le rôle important que la SAQ joue en régions.

Allocution de M. Jules St-Amour, président du Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, lors de la remise de la pétition "J'ai mon mot à dire " au ministre de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, M. Daniel Paillé, à la Maison des vins de la Ville de Québec.

L'idée de cette pétition est née suite à la décision du gouvernement précédent de vouloir privatiser la Société des alcools du Québec. Nous ne voulons pas qu'un gouvernement pour des raisons uniquement politiques ou dogmatiques décide unilatéralement de procéder à la privatisation d'une société d'État aussi rentable que la SAQ. Il est faux de prétendre que le secteur privé est plus rentable que le secteur public. Je ne crois pas que la population du Québec désire vivre la même expérience désastreuse qui s'est produite en Alberta. En Alberta, depuis la privatisation, il y a plus d'un an, les clients ont vu la sélection des produits diminuer de 50% et les prix monter de 12.9%. En plus des 1650 emplois qui ont été perdus.

La pétition "J'ai mon mot à dire", orchestrée par les membres du Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec, et qui s'est déroulée sur une période de trois mois, a permis de recueillir au-delà de 75,000 signatures de contribuables et de clients de la SAQ partout à travers le Québec.

Notre pétition demande la tenue d'un débat public sur la Société des alcools du Québec si jamais il y avait menace de privatisation par quelque gouvernement que ce soit de cet indispensable levier économique qu'est la SAQ. Pourquoi un débat public? Parce que la SAQ fait partie du patrimoine des Québécoises et des Québécois et comme propriétaires de cette société d'État, ils ont leur mot à dire sur l'avenir de celle-ci. Un débat public sur la SAQ amènera l'assurance que le choix de privatiser ou non la SAQ sera fait en connaissance de cause, après avoir étudié et analysé tous les éléments qui s'y rattachent. Si nous partons du principe que le bien-être collectif doit passer avant les intérêts personnels, la SAQ doit demeurer un monopole d'État et même, devenir encore plus fort, si elle veut continuer à jouer son rôle de levier économique de façon plus efficace. Les contribuables savent qu'il est profitable pour eux que l'État demeure responsable du commerce de l'alcool au Québec. La SAQ fait partie intégrante du Québec; elle l'aide à solidifier son économie et ce, à tous les niveaux.

Au niveau international, la SAQ possède des relations commerciales avec 55 pays producteurs, répartis sur les cinq continents. Elle facilite l'obtention de contrats d'exportation pour des entreprises québécoises. La SAQ constitue pour les entrepreneurs québécois une porte ouverte sur le marché mondial et pour le gouvernement du Québec un outil diplomatique intéressant.

Au niveau national, ses activités ont rapporté directement aux deux paliers de gouvernement des recettes fiscales de 6,5 milliards $ au cours des dix dernières années dont 4,7 milliards $ au gouvernement du Québec seulement. D'après les calculs des professeurs en science de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, Messieurs Léo-Paul Lauzon et Michel Bernard, les recettes publiques provenant de l'activité de la SAQ couvre 10% du déficit annuel du Québec. Ils en concluent que les revenus de la SAQ sont nécessaires pour appuyer le pouvoir d'emprunt et la cote de crédit du Québec. De plus, le Québec a besoin des argents de la SAQ pour soutenir ses programmes sociaux, son système d'éducation et son système de santé. À ce sujet, une étude de M. Robin Room, vice-président/recherche et développement à l'Ontario Research Addiction Fondation et récipiendaire du Jellinek Memorial Award pour ses études sur l'alcool, démontre la supériorité des monopoles d'État en matière de protection de la santé publique.

Au niveau régional, la SAQ fait annuellement affaire avec 3 500 fournisseurs de biens et services avec des achats qui s'élèvent à 80 millions $. Avec plus de 4000 employé(e)s, la SAQ est déjà un important créateur d'emplois en régions et elle peut faire plus encore. Dernièrement, je prenais connaissance du plan d'action jeunesse que le gouvernement actuel veut mettre en place. Ce plan d'action jeunesse vise, entre autres choses, à ouvrir la Fonction publique aux jeunes, lesquels y occupent moins de 5% des emplois; ce plan mise aussi sur des projets de récupération et de recyclage. Nous croyons que le gouvernement actuel du Québec peut atteindre ces deux objectifs en se servant de la Société des alcools du Québec. La SAQ n'aurait qu'à développer un volet environnemental par une politique officielle de consignation et de récupération des 100 millions de bouteilles de vins et de spiritueux qui passent, chaque année, par les portes de ses succursales. On peut aussi penser à la création en régions, par la SAQ, d'entreprises de recyclage du verre. Une telle politique serait bénéfique, et pour les contribuables qui verraient leurs sites d'enfouissement allégés - un problème environnemental crucial présentement, - et pour les jeunes qui verraient ainsi des emplois se créer partout au Québec et ce, dans une industrie de pointe et en pleine expansion: l'environnement. Le tout chapeauté par une entreprise d'État financièrement solide, la SAQ.

Parmi les 75,000 Québécoises et Québécois qui ont signé notre pétition demandant la tenue d'un débat public sur la Société des alcools advenant la menace d'une privatisation, il ne faut pas oublier les 24 députés élus à l'Assemblée nationale qui ont également signé notre pétition. Il s'agit, pour le Parti Libéral, des députés Robert Therrien et André Chenail et, pour le Parti Québécois, des députés Francois Beaulne, Louise Beaudoin, Yves Beaumier, Jeanne Blackburn, André Boulerice, Solange Charest, Guy Chevrette, Francois Gendron, Louise Harel, Guy Julien, Camille Laurin, Denis Lazure, Lyse Leduc, Marie Malavoy, Pauline Marois, Denis Perron, Mathias Rioux, Jean Rochon, Sylvain Simard, Céline Signori, Cécile Vermette et notre ministre responsable de la SAQ, le ministre de l'Industrie, du Commerce, des Sciences et de la Technologie, M. Daniel Paillé.

Notre pétition a également eu pour effet de sensibiliser de nombreux groupes et organismes qui se sont sentis impliqués devant l'importance du sujet. Je tiens donc à remercier, entre autres, les ingénieurs d'Hydro-Québec, les employé(e)s de l'Alcan, le Syndicat de la Fonction Publique du Québec, les employé(e)s de la brasserie Molson et l'Université du Québec à Montréal.

Monsieur le ministre, notre réflexion nous a permis de conclure que, dans le système fédéral actuel, la SAQ est un levier économique très important et, dans un Québec souverain, la SAQ est un levier économique indispensable. En tant que président du Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec et au nom des 75,000 signataires, il me fait plaisir de vous remettre M. le ministre notre pétition qui demande un débat public sur la Société des alcools du Québec dans l'éventualité où une décision politique serait prise de vouloir la privatiser.